

SCOT

Schéma de COhérence
Territoriale de la Région
Troyenne

Guide des paysages de la région troyenne

2012



Sommaire

<i>un guide des paysages.</i>	p. 4
Contexte et objectifs	
Méthodologie et approche	
Les orientations du SCoT en matière de paysage	
<i>Les paysages de Champagne, le témoignage d'une histoire.....</i>	p. 9
A l'origine du paysage, l'homme	
Les grandes entités	
<i>COMPRENDRE les paysages de la région troyenne : spécificités et identités.....</i>	p. 18
Communes de frange ou de balcon aux portes du Pays d'Othe	
Communes ou hameaux de contact entre plaine de Troyes et côtes du Pays d'Othe	
Communes ou hameaux de cordon de la vallée de Seine aval	
Communes de plaine agricole	
Communes de Seine amont au contact des territoires d'Orient	
Communes de contact entre plaine de Troyes et Champagne humide	
Communes d'agglomération	
<i>AGIR sur les paysages de la région troyenne : préconisations et recommandations.....</i>	p. 35
Cas n°1 : Traitement d'un espace public	
Cas n°2 : Aménagement d'une zone à urbaniser	
Cas n°3 : Requalification d'une entrée de ville ou de village	

Edito

« Le territoire du SCoT de la région troyenne présente une multitude de composantes, de l'unité agglomérée aux espaces périurbains et ruraux, de la plaine agricole ouverte aux ambiances plus intimistes de Champagne humide, des linéaires urbanisés de vallée aux villages adossés au relief de coteaux...

Comprendre ces paysages, en saisir les nuances, les identités, les évolutions mais aussi les problématiques, constitue un enjeu essentiel dans nos politiques d'aménagement. Le paysage ne doit pas être abordé à la marge dans un projet d'urbanisation, de requalification de centre-bourg ou encore de traitement d'espace public. L'analyse paysagère est au contraire le préalable indispensable à toute réflexion en ce qu'elle permet une approche transversale du territoire, clé de compréhension de la géographie locale, de l'histoire des lieux, des choix d'aménagement passés ou des mutations subies.

Ce guide a pour ambition de développer la connaissance des paysages de la région troyenne en mettant en évidence ce qui fait la "valeur paysagère" de nos territoires. Pour ne pas ignorer nos spécificités, pour transmettre, pour donner du sens et de la sensibilité à nos actions, le syndicat DEPART a souhaité mettre au service des territoires ce nouvel outil d'accompagnement aux politiques d'urbanisme, d'aménagement et d'environnement. Pour comprendre, mais aussi pour agir.

Son format et son esprit sont ceux d'un document pédagogique, fortement illustré et accessible à chacun d'entre nous pour permettre les échanges et le partage des fondamentaux dans toutes nos réflexions. »

Jean-Pierre Abel, Président du syndicat DEPART

Un guide des paysages

Contexte et objectifs

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale de la région troyenne, approuvé le 5 juillet 2011, le syndicat DEPART (syndicat d'Etude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne) souhaite développer des outils d'accompagnement aux communes et aux territoires.

Le guide des paysages s'inscrit dans cette optique, avec la volonté de poursuivre le travail engagé dans le SCoT et de concrétiser les orientations du Document d'Orientation et d'Objectifs en matière de paysage.

Ainsi, le guide des paysages est envisagé comme un document à vocation pédagogique, destiné aux élus et aux acteurs de l'aménagement, proposant :

- d'une part, des **clés de lecture** simples des paysages de la région troyenne, traduisant les spécificités des différentes unités en présence ;
- d'autre part, des **préconisations** en matière d'aménagement, afin d'améliorer la prise en compte et le respect des valeurs paysagères locales dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme ou de la conception des projets.

Méthodologie et approche

L'approche retenue pour la réalisation du guide est basée sur :

- une analyse des spécificités paysagères du territoire et des différentes unités qui le composent, en prenant appui sur les orientations retenues dans le SCoT et sur les ouvrages existants (atlas régional des paysages, référentiel départemental des paysages...);
- la mise en évidence des caractéristiques et des éléments patrimoniaux et identitaires faisant "valeur paysagère", mais également des problématiques constatées et des points noirs ;
- la proposition d'actions concrètes à mettre en œuvre, de traitements paysagers adaptés, de recommandations en matière d'aménagement et de gestion des espaces.



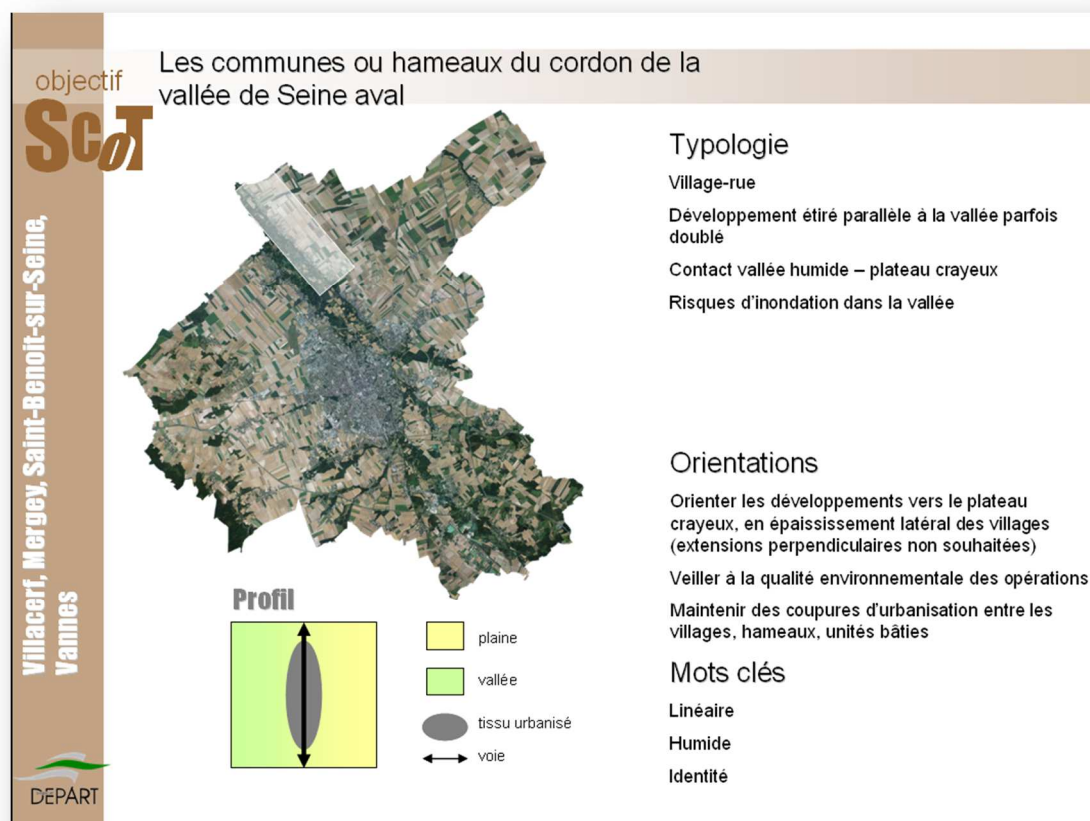
Laines-aux-Bois, photo AUDART

Les orientations du SCoT en matière de paysage

Volet territorial et urbain

Dans son volet territorial et urbain, le SCoT comprend une orientation relative au **respect et à la reconnaissance des identités communales**, demandant de s'appuyer sur un certain nombre d'orientations paysagères en préalable à la conception des projets d'urbanisation et opérations d'aménagement.

Pour illustrer ces orientations, des fiches ont été réalisées par groupes de communes mettant en avant un profil, une typologie, des orientations urbanistiques, paysagères et environnementales ainsi que des mots-clés.



Source : Extrait du DOO du SCoT, fiche groupe 4

Volet environnemental et social

Dans son volet environnemental et physique, le SCoT affiche l'objectif de reconnaître le paysage comme **facteur d'identité et de qualité du territoire**, et décline une série d'orientations visant la prise en compte des spécificités des unités territoriales suivantes :

- secteur de la **vallée de Seine aval et plaine agricole** (préservation des vues ouvertes, protection des boisements de crête, haies, arbres isolés),
- secteur des **franges territoriales** au contact du Pays d'Othe (intégration des projets dans la continuité naturelle des villages, principe de plantation en entrée et contour sous la forme de ceintures vertes, préservation des boisements caractéristiques des contreforts du pays d'Othe),
- secteur de la **Seine amont** (maintien des coupures vertes ou des coupures d'urbanisation qui participent à la préservation de l'identité des villages, hameaux, écarts),
- secteur de **confluence** (respect des échelles depuis l'espace périurbain jusqu'à l'hypercentralité).

Des orientations sont en outre définies en faveur de la requalification et du traitement des principaux axes de communication et d'entrée d'agglomération, notamment sur le secteur de la Seine amont (RD671).

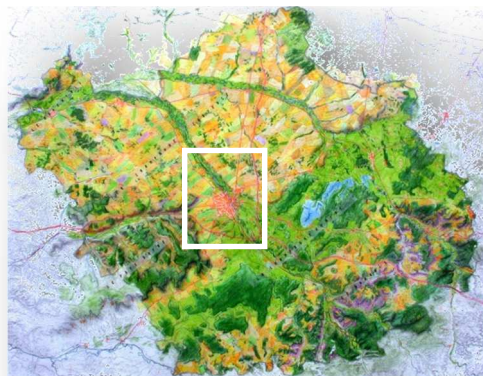
Enfin, le SCoT encourage la protection et la valorisation des vergers et essences fruitières locales.

Trame verte et bleue

Ces orientations s'articulent notamment avec celles relatives à l'eau, qualité et ressource de territoire à protéger et valoriser, ainsi qu'à la trame verte et bleue et au maintien de la biodiversité.

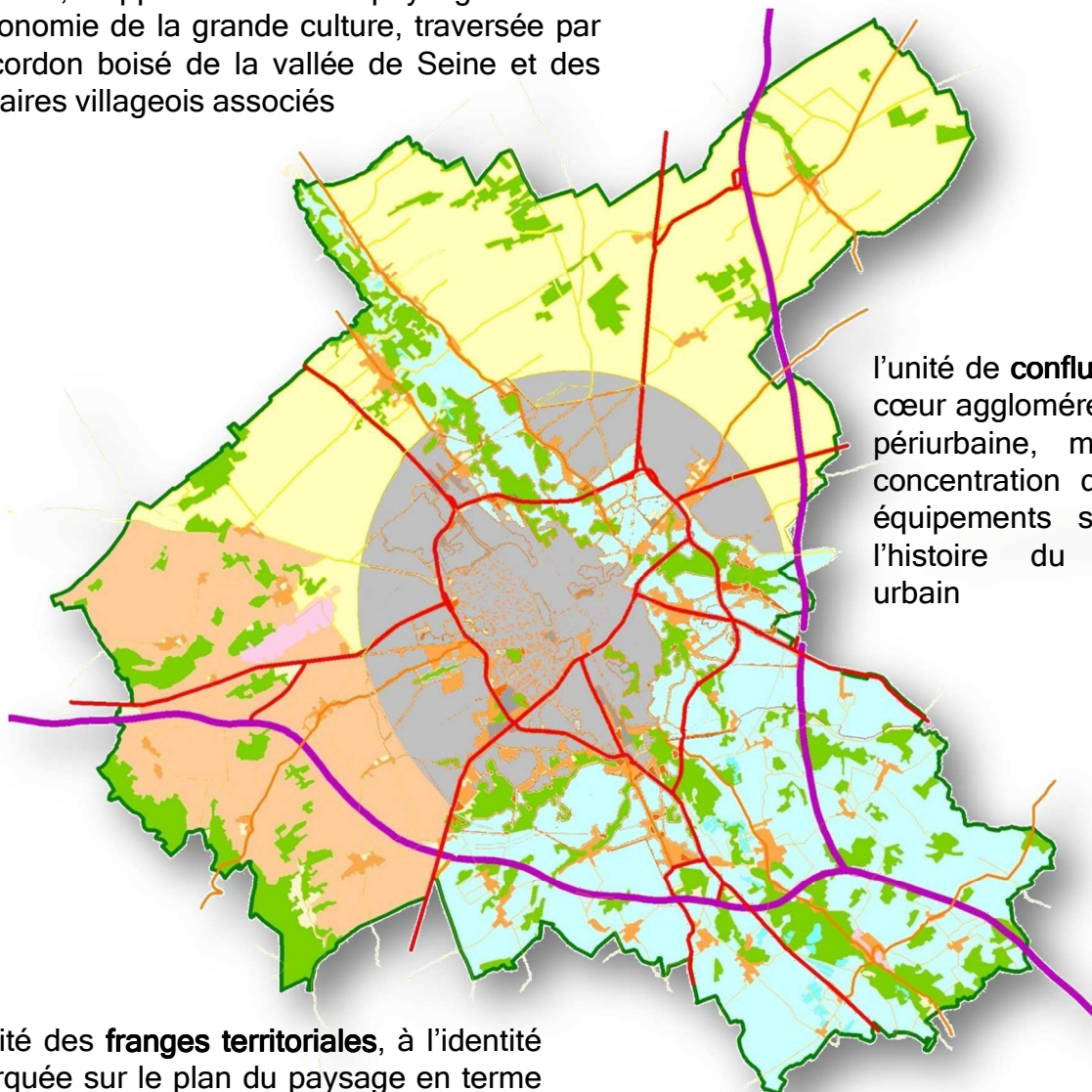
En ce sens, le guide des paysages s'inscrit en regard et en complémentarité de l'étude trame verte et bleue réalisée en parallèle par le syndicat DEPART.

Unités territoriales du SCoT



Source : AUBE(S), Atelier régional
2001, ENSP, DDE de l'Aube

l'unité de la **vallée de Seine aval et plaine agricole**, appartenant au paysage et à l'économie de la grande culture, traversée par le cordon boisé de la vallée de Seine et des linéaires villageois associés



l'unité de **confluence**, formant le cœur aggloméré et sa couronne périurbaine, marquée par la concentration de l'emploi, des équipements structurants, par l'histoire du développement urbain

l'unité des **franges territoriales**, à l'identité marquée sur le plan du paysage en terme de relief

l'unité de la **Seine amont**, caractérisée par le chevelu hydrographique de la vallée de Seine, des boisements diffus, un habitat dispersé

Source : Rapport de présentation du SCoT, carte des unités paysagères

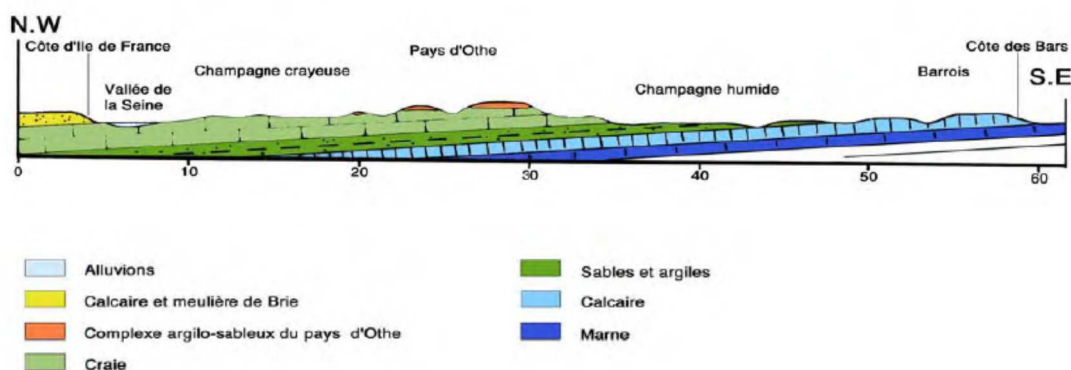
Les paysages de Champagne, le témoignage d'une histoire

A l'origine du paysage, l'homme

La notion de paysage est fortement liée à l'homme : le paysage est une **représentation**, c'est la vision de l'homme sur son environnement. Il est « inventé » à la Renaissance avec les premières peintures mettant en avant le décor plus que le sujet. Le paysage naturel n'existe pas en tant que tel, le paysage est un **espace construit**, façonné par le paysan, le jardinier, puis l'ingénieur et l'aménageur. Dans le cadre des politiques d'urbanisme, le paysage devient rapidement un **enjeu social**, participant du cadre de vie de la population.

La compréhension du paysage nous renvoie à l'histoire locale, à la manière dont la géographie et la géologie ont guidé l'homme dans son usage des lieux, des établissements humains aux pratiques culturelles, construisant petit à petit l'occupation du sol. Le paysage témoigne ainsi d'une **culture**, d'un **patrimoine collectif**. Par essence, le paysage n'est pas figé, il est en constante évolution.

La région troyenne se situe à l'interface de trois entités paysagères principales : Champagne crayeuse, Champagne humide, Pays d'Othe. Les territoires en présence se caractérisent par leur appartenance simple ou multiple aux grandes spécificités de ces unités qui forgent l'identité locale.



Source : AUBE(S), Atelier régional 2001, ENSP, DDE de l'Aube

Les grandes entités

La Champagne crayeuse

La mer de craie

Champagne crayeuse, l'entité paysagère doit son nom au substrat géologique qui la compose : la **craie**, roche sédimentaire formant l'une des auréoles du bassin parisien à l'inclinaison sud-est / nord-ouest. L'uniformité et la nature de ce substrat confèrent à l'unité une topographie marquée par de larges **ondulations**, succession de lignes de crêtes et de vallons secs. La craie, poreuse et friable, se caractérise par sa capacité à infiltrer rapidement les eaux de pluie et à la constitution d'un réservoir aquifère souterrain important (nappe de la craie). **Blanche**, la craie donne aussi sa couleur au paysage lorsque le sous-sol est mis en évidence par un élément de relief (talus...) ou l'absence de couvert végétal (chemins « blancs »).



Croquis d'ambiance, Villacerf, AUDART, G. Vosgien

Une histoire mouvementée

La Champagne crayeuse est une unité qui a subi de fortes mutations dans l'histoire. A l'origine, la Champagne est une région de steppe herbeuse, caractérisée par la pauvreté de ses sols, et son aspect dénudé. C'est la « Champagne pouilleuse ». Elle est en fait constituée de « savarts », ces **pelouses sèches** alors pâturées par les moutons.

Puis, au cours du XVIIIe et surtout du XIXe siècle, la Champagne fait l'objet d'un vaste programme de **reboisement** pour pallier la pénurie de combustible dont souffrait la France. Des pins sont plantés, pins sylvestres et pins noirs d'Autriche. La couverture boisée devient importante.

Au début du XXe siècle, avec l'apparition des combustibles minéraux, la valeur des pinèdes (« pineraies ») diminue. Les usages se diversifient : bois de mine, petit bois de chauffage, mais aussi territoires de chasse pour les citadins (chevreuil, lapin de garenne).

Puis, à partir de 1950, un autre bouleversement va transformer le paysage de la Champagne crayeuse : des **défrichements** massifs et rapides sont réalisés, pour réinvestir les terres et développer une **agriculture intensive**. La mécanisation va faciliter à la fois les défrichements et l'exploitation de surfaces de plus en plus grandes. Grâce aux apports d'engrais, les sols deviennent fertiles et fournissent des rendements conséquents.

Le paysage issu de cette période est un paysage morcelé : les anciennes pinèdes constituent des obstacles à la constitution d'exploitations agricoles suffisamment dimensionnées, les défrichements isolent des parcelles au sein des milieux boisés. Le **remembrement** apparaît et façonne alors un paysage rationalisé, régulier et géométrique.

Pour lutter contre l'érosion éolienne, la préservation ou la constitution de **bandes boisées** ou de **bosquets** est toutefois préconisée par l'Administration. Situés préférentiellement sur les crêtes pour contrer l'action des vents, ces boisements constituent aujourd'hui des **témoins de la Champagne boisée du XIXe** (pinèdes relictuelles).

Source : Reboisement et défrichement de la Champagne crayeuse, R. Leroux, Revue forestière française, octobre 1961.

Là où le ciel et la terre se touchent



St-Benoit-sur-Seine,
photos AUDART



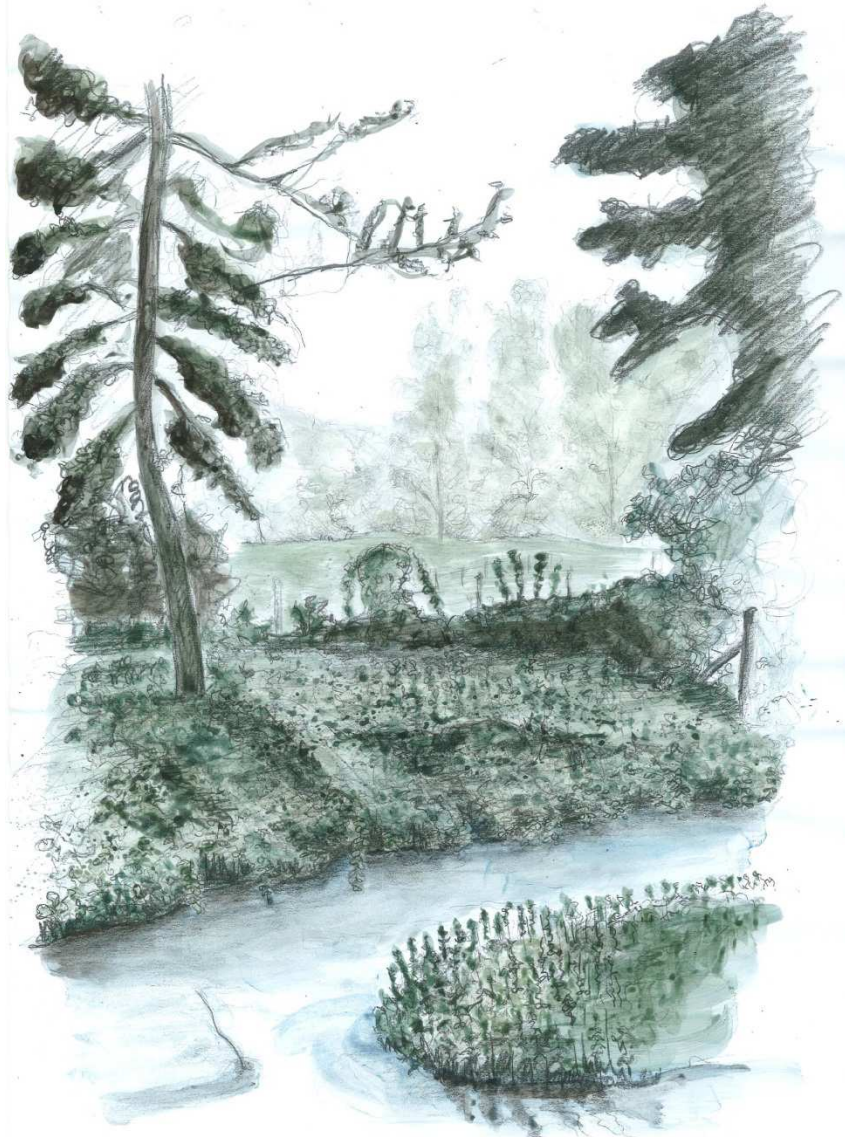
Au sein de ce paysage, les vallées se présentent comme des couloirs, des **cordons verts** au sein de la plaine, dont le lit alluvionnaire est plus ou moins creusé. Les boisements associés aux cours d'eau (boisements humides de feuillus, ripisylves) soulignent le tracé des vallées et diversifient le milieu du fait de leur intérêt écologique.

Les villages prennent place de manière privilégiée dans les fonds de vallons, ils présentent une **forme souvent étirée**. Le bâti utilise la craie, la brique pour encadrer les ouvertures, la tuile plate en toiture.



Village en fond de vallon, Vailly, croquis AUDART, G. Vosgien

La vallée de la Seine se présente comme **l'épine dorsale** du territoire. Au cœur de la Champagne crayeuse, elle forme un couloir verdoyant offrant des ambiances intimistes qui contrastent fortement avec le plateau.



Vallée de la Seine, St-Benoit-sur-Seine, croquis AUDART, G. Vosgien

Les caractéristiques paysagères de la Champagne crayeuse peuvent être résumées comme suit :

- des **couleurs** variées et changeantes au gré des saisons, liées à la diversité des cultures,
- un ensemble ouvert, de larges **horizons** et des vues lointaines qui « donnent à voir » le paysage,
- un parcellaire agricole formant **quadrillage**, un tracé rectiligne des chemins,
- des éléments de **verticalité** qui ponctuent et animent l'espace : pylônes, silos, châteaux d'eau, éoliennes...
- des **éléments végétaux** qui soulignent la structure paysagère : alignements d'arbres le long des routes, haies le long des chemins, boisements sur les lignes de crêtes, bandes boisées entre les cultures, mais aussi quelques arbres isolés.

La Champagne humide

Une histoire d'eau

La Champagne humide correspond à une large dépression s'intercalant entre la Champagne crayeuse et le Barrois calcaire. Elle se caractérise par son substrat géologique **argileux** et imperméable, qui a pour effet de retenir les eaux. Le paysage est donc marqué par la **présence de l'eau** en surface : réseau hydrographique développé, plans d'eau, étangs, lacs... Les sols sont favorables aux prairies, aux boisements humides.

Dans sa traversée de la Champagne humide, la vallée de la Seine forme une entité de plusieurs kilomètres de largeur, recueillant de nombreux affluents, et caractérisée par un **tracé sinueux** avec de nombreux bras et méandres.

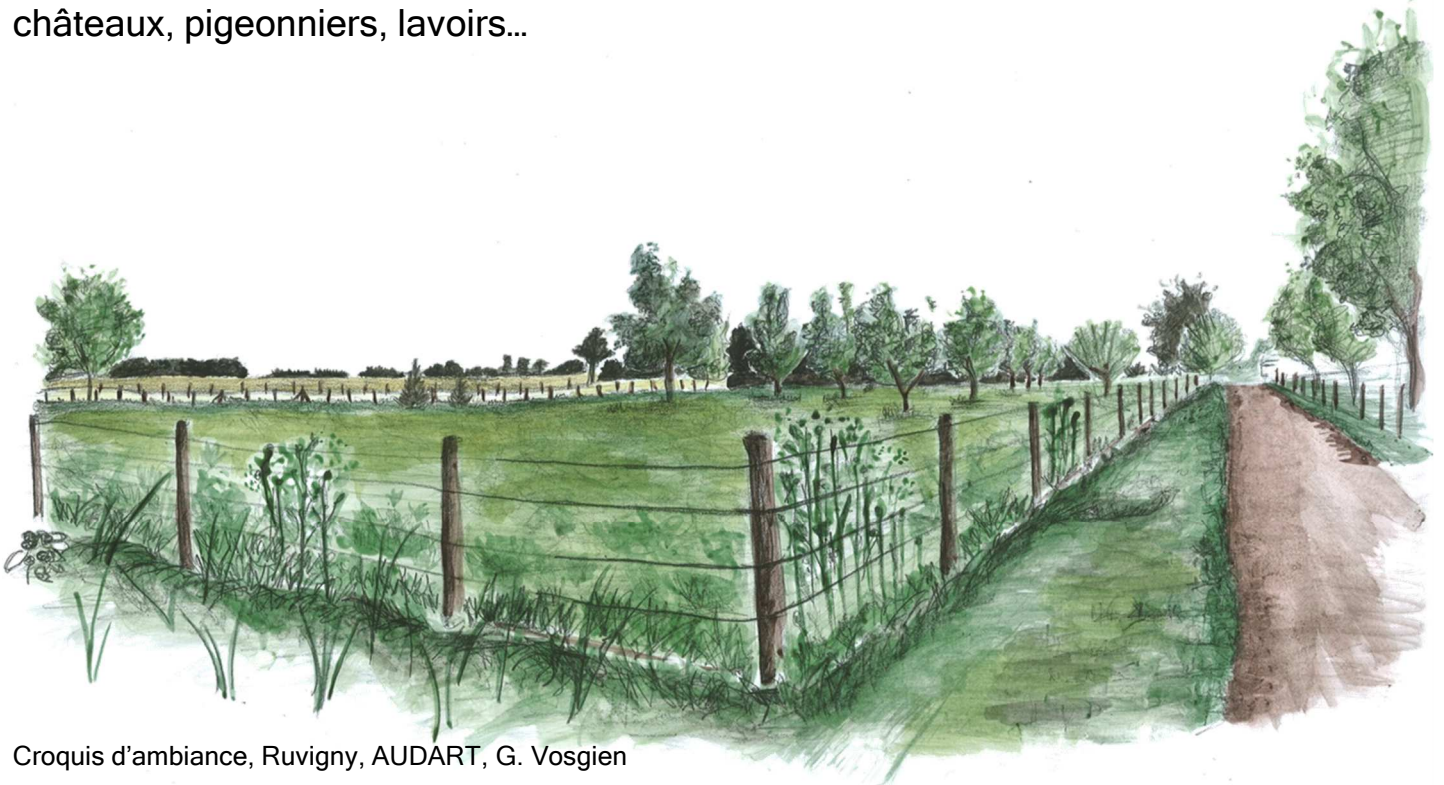
L'homme a su tirer parti de la nature du sous-sol pour développer les activités d'extraction dans la vallée de la Seine (matériaux alluvionnaires), les **gravières** y sont encore nombreuses aujourd'hui (Vaudois). L'exploitation terminée, ces sites sont progressivement transformés en plans d'eau aménagés pour les loisirs ou étangs pour la pêche. Un autre paysage s'est progressivement développé.



Montaulin, photo AUDART

Les pratiques culturales sont très diversifiées en Champagne humide : céréales, oléagineux, élevage mais aussi maraichage ou encore populiculture dans les vallées. Les **paysages fermés et ouverts** se succèdent, entre forêts et champs ouverts, prés enclos et lignes boisées le long des cours d'eau.

Au sein de ce paysage, l'organisation de l'habitat est relativement diffuse, avec des villages, mais aussi des **hameaux**, des **fermes** et des **écarts**. Les matériaux utilisés sont le **pan de bois** associé au torchis, le bardage bois, la **brique** en remplissage, la tuile plate en toiture. Les éléments bâtis à caractère patrimonial sont nombreux : châteaux, pigeonniers, lavoirs...



Croquis d'ambiance, Ruvigny, AUDART, G. Vosgien

Les caractéristiques paysagères de la Champagne humide peuvent être résumées comme suit :

- une **alternance** de zones de **grande culture** et de zones d'**élevage**,
- une présence forte des **milieux boisés** : forêts, boisements alluviaux, ripisylves... mais aussi de **haies**, arborées ou arbustives,
- une **ambiance humide** liée à la présence de l'eau sous diverses formes, qui anime le paysage et lui donne son identité.

Le Pays d'Othe

Un paysage de collines

Le Pays d'Othe s'insère entre Champagne crayeuse et Champagne humide. Formée de dépôts d'argile à silex sur un soubassement de craie, l'unité se caractérise par un paysage de **vallonements**, alternant coteaux et petites vallées.

Le paysage est marqué par la présence de la forêt, couronnant le sommet des collines et descendant le long des pentes sous forme de bandes boisées venant s'intercaler avec les cultures. Il s'agit d'une forêt composée principalement de feuillus avec une prédominance de chênes et de hêtres, formant **l'un des massifs forestiers les plus patrimoniaux de l'Aube**.

Des villages et des vergers

Les villages se sont établis dans les vallées, ce qui explique leur forme allongée en appui des voies routières. L'utilisation de la **craie** et de la **brique** en alternance donne une identité très forte au bâti, de même que l'alignement perpendiculaire à la rue.

Autour des villages, la présence végétale est assez remarquable du fait de la **tradition culturelle fruitière** notamment. Le Pays d'Othe est en effet un pays de pommiers, appelé parfois « la petite Normandie », largement exploités pour la production du cidre et du jus de pomme. Si cette culture a toutefois beaucoup régressé, **les vergers restent un symbole local**.

Les villages offrent ainsi souvent des abords verdoyants : anciens vergers, haies, alignements d'arbres... qui forment comme des **ceintures végétales** autour des unités bâties.



Messon, Prugny, photos
AUDART

Les caractéristiques paysagères du Pays d'Othe peuvent être résumées comme suit :

- un relief de coteaux et de vallonnements, avec une couronne boisée sur le haut des collines,
- une ambiance végétale très présente dans les villages et à leurs abords, avec la présence de vergers de pommiers résiduels, de haies, de bandes d'arbres fruitiers...

COMPRENDRE les paysages de la région troyenne :

spécificités et identités

L'analyse des caractéristiques paysagères des territoires de la région troyenne prend en partie appui sur les groupes de communes définis par le SCoT. L'approche plus fine développée dans le cadre du guide a toutefois amené à retenir 7 groupes de communes ou hameaux présentant des spécificités géographiques, paysagères, architecturales et identitaires similaires :

- Les communes de frange ou de balcon aux portes du Pays d'Othe
Messon, Prugny, Laines-aux-Bois et le hameau des Grandes Vallées

- Les communes ou hameaux de contact entre plaine de Troyes et côtes du Pays d'Othe
Torvilliers, hameau de Lépine (commune de Saint-Germain)
Macey, Montgueux, hameau de Grange-l'Evêque (communes de Macey et Saint-Lyé)

- Les communes ou hameaux de cordon de la vallée de Seine aval
Barberey-Saint-Sulpice, Saint-Lyé, Lavau, Sainte-Maure, Saint-Benoit-sur-Seine, Mergey, Villacerf

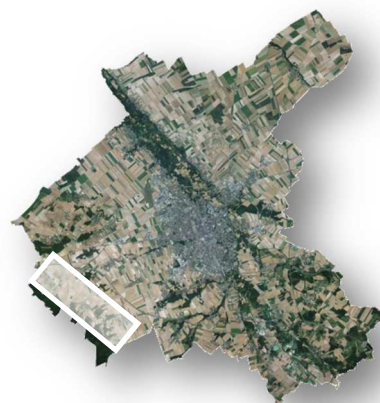
- Les communes de plaine agricole
Creney-près-Troyes, Vailly, Feuges, Charmont-sous-Barbuise

- Les communes de Seine amont au contact des territoires d'Orient
Villechétif, Ruvigny, Rouilly-Saint-Loup, Verrières, Montaulin, Clérey, Fresnoy-le-Château

- Les communes de contact entre plaine de Troyes et Champagne humide
Saint-Pouange, Saint-Léger-près-Troyes, Moussey, Buchères, Isle-Aumont, Saint-Thibault

- Les communes d'agglomération
Troyes, Les Noës-près-Troyes, La Chapelle-Saint-Luc, Sainte-Savine, Saint-André-les-Vergers, La Rivière-de-Corps, Saint-Germain, Rosières-près-Troyes, Bréviandes, Saint-Julien-les-Villas, Pont-Sainte-Marie, Saint-Parres-aux-Tertres

Communes de frange ou de balcon aux portes du Pays d'Othe



L'ambiance intimiste
des villages et des
hameaux : vergers,
espaces jardinés,
clôtures végétales
ou ajourées,
couronnes boisées
des collines formant
un cadre aux unités
bâties



Photos AUDART

Messon
Prugny
**Laines-aux-Bois et le hameau
des Grandes Vallées**

Les vues plongeantes sur les villages, le rôle
des talus dans la découverte du paysage





Des villages qui se sont développés dans des fonds de vallons, le front boisé des collines à l'arrière

Les vues sur les clochers et les toitures, les couleurs de la terre, de la craie, du bois, de la brique

valeurs paysagères à préserver

- les vues sur les collines depuis les villages, les vues sur les villages depuis les collines
- l'alternance boisements, haies, vergers, vignes sur les versants des collines
- la présence du végétal au sein des unités bâties, les vergers en entrée de village
- les chemins « en creux » bordés de talus

Éléments identitaires et patrimoniaux

- les églises, les croix, les châteaux, les pigeonniers, les murs anciens

Les vallonnements, la diversité de l'occupation du sol sur les versants : une mosaïque paysagère qui fait la richesse du paysage





L'intégration des nouvelles constructions :

1. la question de l'implantation en retrait de la voie publique, qui rompt avec l'implantation traditionnelle à l'alignement

Mais aussi :

2. la question des clôtures, ici l'exemple d'une haie de conifères en vue de créer un écran végétal, avec l'utilisation d'essences non locales, pauvres sur le plan de la biodiversité



Mais aussi :

3. la question des couleurs et des matériaux, que ce soit en toiture ou en façade

4. la question de l'orientation des constructions et des faitages

Ce qu'il faut éviter

- le développement de l'urbanisation sur les versants des collines
- les couleurs de toitures et de murs qui contrastent avec le bâti ancien
- les haies végétales uniformisées formant écran
- les couleurs et matériaux inadaptés sur les bâtiments agricoles, déjà imposants de par leur volume

Communes ou hameaux de contact entre plaine de Troyes et côtes du Pays d'Othe



Photos AUDART

Un relief de collines et de buttes, des boisements épars, des linéaires de haies, le vignoble

Torvilliers
Hameau de Lépine (commune de Saint-Germain)

Macey
Montgueux
Hameau de Grange-l'Evêque (communes de Macey et de Saint-Lyé)

valeurs paysagères à préserver

- les formes groupées ou linéaires épaissies des villages et hameaux
- les vues ouvertes (sur les côtes du Pays d'Othe et les collines de Montgueux depuis Torvilliers et Lépine, sur la plaine agricole depuis Montgueux et Grange-l'Evêque)
- les massifs boisés mais également les boisements épars et bosquets isolés
- les réseaux de haies

Eléments identitaires et patrimoniaux

- les églises, les constructions traditionnelles
- le vignoble de Champagne

De larges vues ouvertes sur la plaine agricole, des villages ou des hameaux en situation de belvédères comme Montgueux ou Grange-l'Evêque



L'importance du relief dans le développement des villages : des centres anciens blottis au fond des vallons aux extensions urbaines s'appropriant progressivement les pentes, comme à Macey

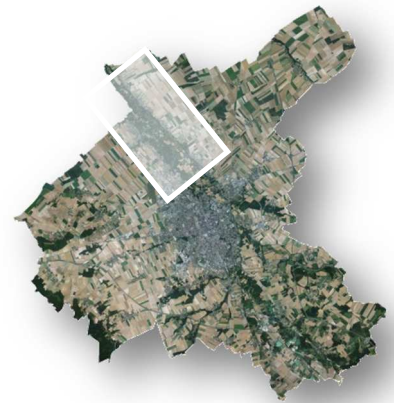
Ce qu'il faut éviter

- les extensions du tissu urbanisé selon une orientation perpendiculaire à la ligne de développement originelle du village
- la création d'une ligne de contour du village trop linéaire qui simplifierait le paysage (notamment pour Torvilliers et le hameau de Lépine)

Depuis Torvilliers ou Lépine, les vues ouvertes sur la ligne ondulée des collines du Pays d'Othe



Communes ou hameaux de cordon de la vallée de Seine aval



Les éléments de patrimoine : châteaux, murs et portails, allées plantées



Photos AUDART



La trame bleue : la Seine, le canal de la Haute-Seine, le Melda

Barberey-Saint-Sulpice

Saint-Lyé

Lavau

Sainte-Maure

Saint-Benoit-sur-Seine

Mergey

Villacerf

valeurs paysagères à préserver

- les villages-rues étirés le long de la vallée
- le contact / la perméabilité villages-vallée (des prairies qui pénètrent jusqu'au cœur des villages, des zones humides formant des couloirs perpendiculaires)
- mais aussi : les portes d'entrée dans la vallée depuis les villages (chemins, allées)
- l'imbrication de boisements alluviaux, de prairies humides et de clairières

Éléments identitaires et patrimoniaux

- églises, châteaux et leurs allées, murs d'enceinte
- anciens corps de fermes composés d'une habitation et d'annexes organisées autour d'une cour



Les ambiances d'eau : prairies humides, boisements alluviaux, ripisylves...

Ce qu'il faut éviter

- les extensions urbaines perpendiculaires à la vallée, qui déstructurent la ligne de développement des villages (préférer l'épaississement latéral des villages)
- le comblement des espaces interstitiels entre les villages, qui efface les identités communales (préserver des coupures d'urbanisation)
- le contact direct entre habitations et cultures, sans transition



Village-rue, Mergéy croquis AUDART, G. Vosgien

Les villages structurés par les voies de communication parallèles à la vallée



Le développement de l'urbanisation : en direction du plateau crayeux, loin des risques d'inondation de la vallée, mais au contact direct des espaces de grande culture

Communes de plaine



Un paysage animé par les lignes de haies qui soulignent les ondulations, les bosquets qui ponctuent l'openfield, le maillage de chemins agricoles...



Creney-près-Troyes

Vailly

Feuges

Charmont-sous-Barbuise

valeurs paysagères à préserver

- la forme groupée des villages, la perception des villages par les toitures des constructions noyées dans la végétation (« îlots » dans la plaine)
- les vues dégagées et les perspectives, les lignes horizontales, les ondulations de la plaine
- les boisements, haies, arbres isolés au sein des espaces cultivés
- le réseau de chemins agricoles

Éléments identitaires et patrimoniaux

- l'église au cœur des villages
- les ambiances intimistes et humides le long de la vallée de la Barbuise ou dans le hameau d'Argentolle



L'enjeu du traitement des lisières, des transitions entre urbanisation et espaces de cultures

Ce qu'il faut éviter

- étirer le tissu urbanisé vers la périphérie du village
- créer une ligne de contour du village trop linéaire qui effacerait l'histoire du développement de la commune
- le contact direct entre habitations et cultures, sans transition
- la création de masques par des volumes bâtis trop importants
- la saturation visuelle du paysage par le développement de nouveaux parcs éoliens

Des éléments de verticalité dans le paysage : pylônes, éoliennes, silos - parfois des points de concentration (poste de Creney-près-Troyes, parcs éoliens)



Communes de Seine amont au contact des territoires d'Orient



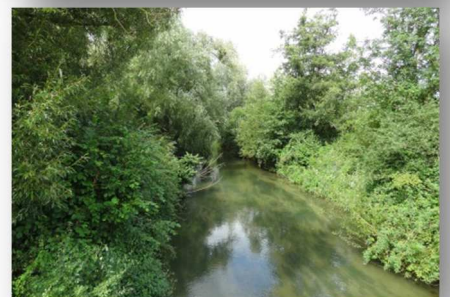
Photos AUDART

Une trame prairiale, des ambiances humides, une richesse
environnementale et paysagère

valeurs paysagères à préserver

- un paysage semi-ouvert avec une alternance de boisements, de champs ouverts et de prairies
- les ambiances bocagères liées à l'élevage, aux haies et clôtures fermant les prés
- la présence de l'eau à travers le réseau hydrographique, les boisements alluviaux, les marais, plans d'eau et gravières
- des terres cultivées insérées dans le tissu villageois
- des alignements d'arbres le long des voies en ligne de crête

Villechétif
Ruvigny
Rouilly-Saint-Loup
Verrières
Montaulin
Clérey
Fresnoy-le-Château





Des villages de vallée, un habitat diffus dialoguant fortement avec la végétation

Éléments identitaires et patrimoniaux

- les hameaux, les écarts, les fermes isolées
- les ripisylves le long des cours d'eau, les arbres têtards au sein des prairies
- les canaux, anciens moulins, écluses et petits ouvrages hydrauliques
- les fossés bordant les voies



L'eau visible et accessible, linéaire bleu dans le paysage

Ce qu'il faut éviter

- le développement de l'urbanisation le long des voies, tendant à faire se rejoindre progressivement villages et hameaux
- souligner encore davantage, par des aménagements ou des plantations, la linéarité des infrastructures de transport qui traversent et fragmentent le paysage (autoroute, canal)



Village aux ambiances bocagères, Rouilly-Saint-Loup, croquis AUDART, G. Vosgien

Communes de contact entre plaine de Troyes et Champagne humide



Saint-Pouange
Saint-Léger-près-Troyes
Moussey
Buchères
Isle-Aumont
Saint-Thibault

valeurs paysagères à préserver

- la structuration du paysage par les vallées affluentes de la Seine (Triffoire, Hurande, Hozain) trouvant leur point de confluence au seuil de l'agglomération
- les boisements diversifiant le paysage agricole ouvert de la plaine
- les ambiances humides, même si la présence de l'eau dans le paysage reste discrète (sources, fontaines, mares, marais...)
- la présence forte du végétal dans les villages liée aux boisements de vallées



Éléments identitaires et patrimoniaux

- les ripisylves le long des cours d'eau
- les arbres isolés remarquables (noyers...)
- les églises, les châteaux, les anciens lavoirs, les constructions traditionnelles



Ce qu'il faut éviter

- les développements résidentiels déconnectés des tissus villageois anciens et sortant des enveloppes naturelles
- la perte des coupures vertes entre villages et hameaux
- la simplification des paysages urbanisés par l'uniformisation des parcellaires ou la régularité des nouvelles trames viaires



Les constructions récentes : des enjeux forts en matière d'intégration architecturale et paysagère



Communes d'agglomération



Photos AUDART

La Seine urbaine, linéaire de découverte de la ville dans ses multiples ambiances : patrimoniales et culturelles, industrielles et ouvrières, résidentielles et périurbaines

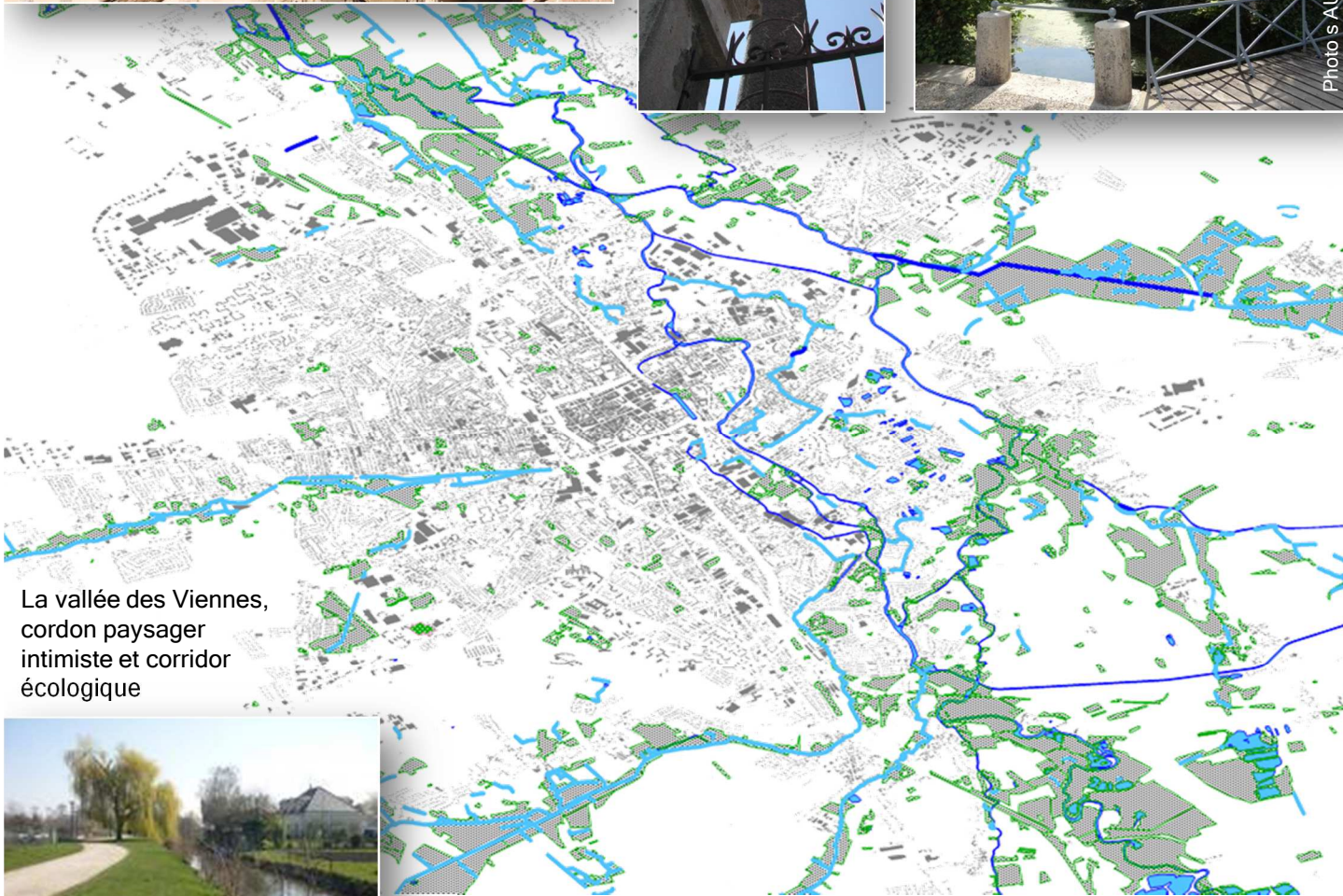
Troyes
Les Noës-près-Troyes
La Chapelle-Saint-Luc
Sainte-Savine
Saint-André-les-Vergers
La Rivière-de-Corps
Saint-Germain
Rosières-près-Troyes
Bréviandes
Saint-Julien-les-Villas
Pont-Sainte-Marie
Saint-Parres-aux-Tertres

valeurs paysagères à préserver

- le patrimoine urbain et architectural, témoignage de l'histoire de Troyes et de son agglomération
- la vallée de la Seine comme artère végétale, support de qualité environnementale et de nature en ville, ainsi que la vallée des Viennes
- les centralités et les faubourgs urbains constituant des lieux de vie et d'animation visibles et repérables dans la lecture de la ville

Éléments identitaires et patrimoniaux

- le Bouchon de Champagne, cœur médiéval
- le patrimoine industriel, les sites usiniers, les cheminées, les villas...
- la présence de l'eau (cours d'eau, canaux, rus, trous d'eau...)
- les plantations d'alignement le long des boulevards et les mails arborés



- les secteurs de maraîchage aux portes de la ville (La Rivière-de-Corps), les jardins familiaux et ouvriers, les cœurs d'îlots verts
- les hameaux ou anciens hameaux au caractère champêtre encore préservé (Villepart, Baires, Argentolle, Fouchy, Linçon)



Photo s AUDART

Nouveaux paysages urbanisés et questions ouvertes sur les notions d'urbanité, de standardisation, de perte de qualité des espaces publics

Ce qu'il faut éviter

- la poursuite d'un développement urbain indifférencié gommant progressivement les identités communales et les notions de centralités
- la banalisation des paysages d'entrée d'agglomération
- le non respect des échelles depuis le périurbain jusqu'à l'hypercentralité
- les opérations de reconquête urbaine s'affranchissant de l'identité des lieux et des usages sociaux



Du rural à l'urbain, une progression dans les ambiances et les échelles à respecter

AGIR sur les paysages de la région troyenne :

préconisations et recommandations

Cas n°1 :

Traitement d'un espace public

Exemples

- aménager une place de village
- mettre en valeur un monument, une statuaire
- traiter l'entrée et les abords d'un cimetière
- gérer l'intégration d'un point tri
- végétaliser les abords d'un terrain de sports

Préconisations et recommandations

- privilégier la simplicité
- utiliser des essences patrimoniales pour les arbres (tilleul, marronnier, chêne), à planter selon un plan géométrique (4 arbres par exemple)
- utiliser des essences champêtres locales pour les arbustes et les haies, à alterner



Le choix des végétaux : une réponse aux objectifs de l'aménagement

Source : Aménager les espaces publics, guide méthodologique, Conseil général des Vosges

Quelques sujets plantés selon un plan géométrique, des essences patrimoniales (tilleuls) pour souligner le caractère du lieu



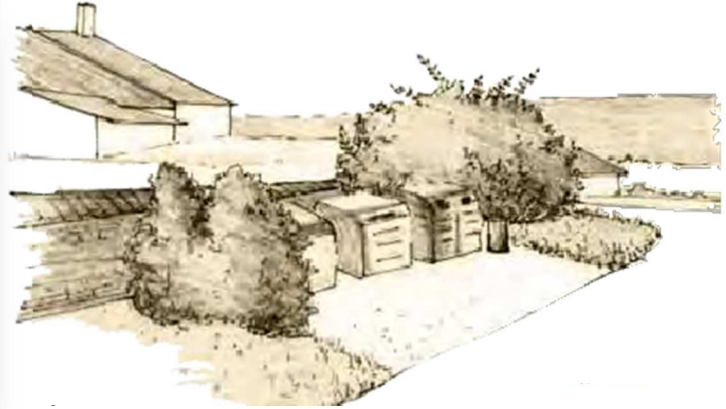
Double alignement d'arbres pour souligner la perspective



Quelques arbres fruitiers et arbustes d'essences locales pour affirmer le caractère champêtre



Un traitement simple, quelques arbustes d'essences locales alternées en bordure d'un espace de stationnement en entrée de village, présence d'un point tri sans effet de dissimulation forcée des conteneurs à déchets



Des petits espaces qui méritent une grande attention

Source : Aménager les espaces publics, guide méthodologique, Conseil général des Vosges



A EVITER

Un stade en entrée de village, masqué en intégralité par des haies denses de conifères formant un masque végétal sans lien avec le caractère champêtre des lieux

Préconisations et recommandations

- éviter la création d'écrans végétaux destinés à dissimuler et qui finalement soulignent l'aménagement
- privilégier un traitement paysager offrant des fenêtres visuelles et la perméabilité entre les espaces (arbres de haute tige, îlots végétaux ponctuels, variation dans les hauteurs...)

Cas n°2 :

Aménagement d'une zone à urbaniser

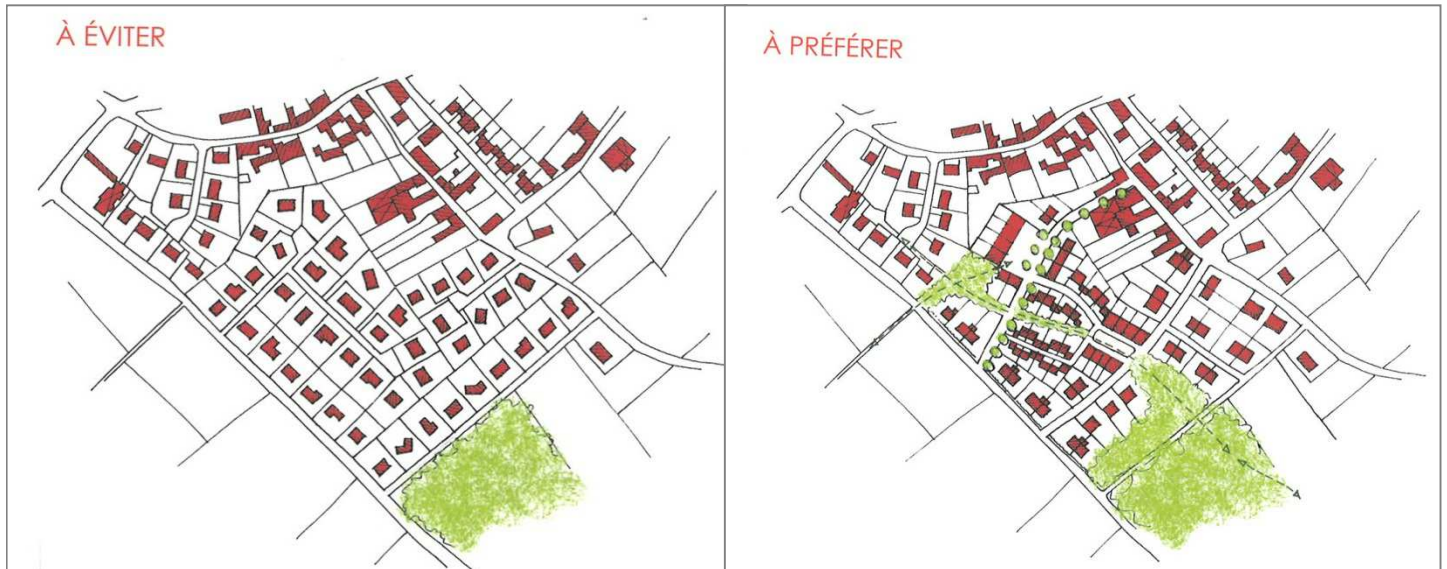
Exemples

- délimitation d'un nouveau secteur d'habitat au sein d'un village ou en continuité de l'urbanisation existante
- création d'un lotissement communal
- conception / reconquête d'un nouveau quartier
- organisation d'une zone d'activité

Préconisations et recommandations

- en amont de tout projet de délimitation d'un nouveau secteur d'urbanisation, étudier la forme du village, l'historique du développement communal, les logiques d'implantation du bâti et les composantes géographiques, paysagères et environnementales du site
- privilégier une localisation proche de la centralité ou des équipements
- éviter le développement d'une urbanisation linéaire le long des routes
- développer les liaisons avec le tissu urbanisé existant à travers la continuité des espaces publics (rues, chemins, liaisons douces...)
- favoriser l'intégration des constructions, y compris contemporaines, en cohérence avec les implantations, formes, hauteurs, pentes, couleurs et matériaux locaux
- préserver les points de vue sur les éléments identitaires du paysage
- préserver des espaces de respiration interconnectés (places, jardins, mails plantés...)
- prévoir la gestion des transitions avec les espaces agricoles, naturels ou forestiers limitrophes (traitement des fronts bâtis, lisières paysagères, liaisons douces...)

Zone à urbaniser en secteur périurbain



Exemples de projets articulés avec le tissu existant

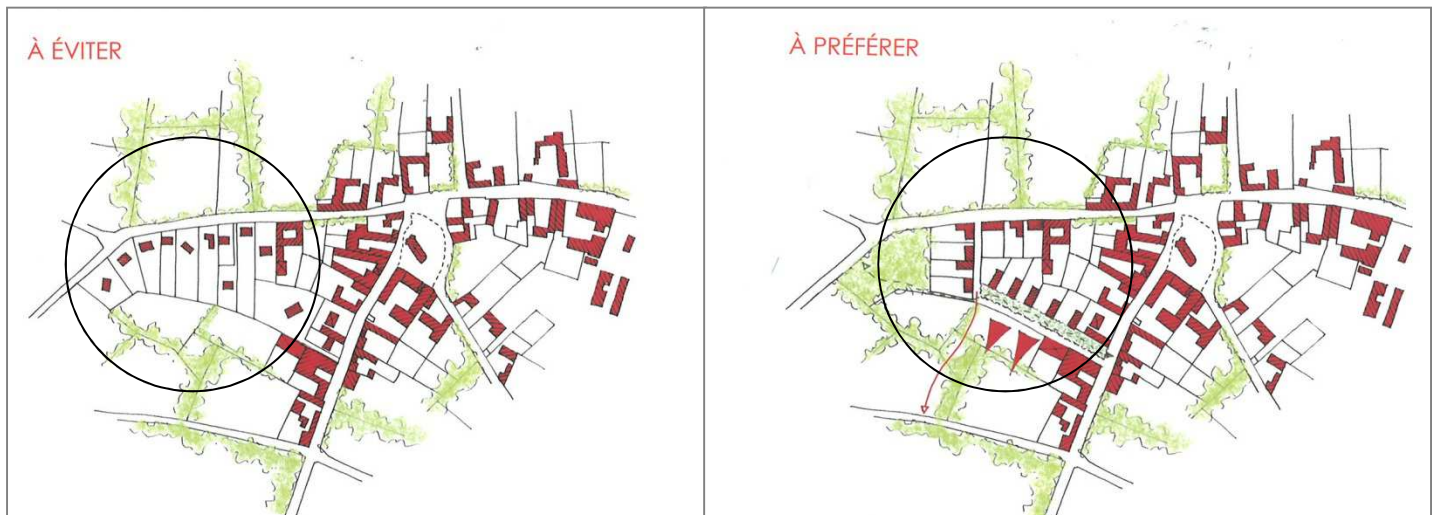
Source : Lotir autrement, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Pas-de-Calais

Dans l'exemple de droite, les connexions avec le tissu existant ont été recherchées sous forme de voiries ou de liaisons douces. Les voies en impasse, l'enclavement du quartier sont évités.

Le projet exploite le potentiel du site (boisement et trame paysagère) pour guider l'aménagement.

Il offre une diversité dans l'habitat et dans les usages à travers les espaces de rencontre (placettes, cheminements).

Zone à urbaniser en milieu rural



Exemples de projets articulés avec le tissu existant

Source : Lotir autrement, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Pas-de-Calais

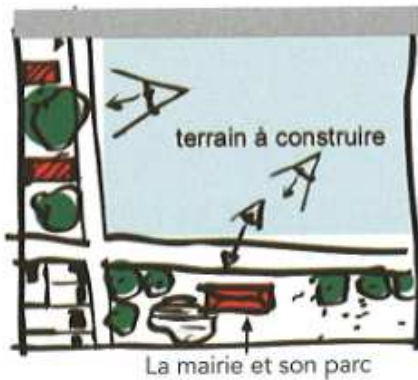
L'exemple de droite évite l'étalement urbain le long de la voie. Les liaisons avec le village sont renforcées, une rue est recréée en direction du cœur communal.

Le projet permet d'étoffer le village, et non de l'étirer. Le sentiment d'appartenance à la vie du village est favorisé par la proximité.

Perspectives visuelles

Source : Guide de qualité urbaine et d'aménagement durable de la communauté urbaine de Bordeaux, a'urba.

CONTEXTE

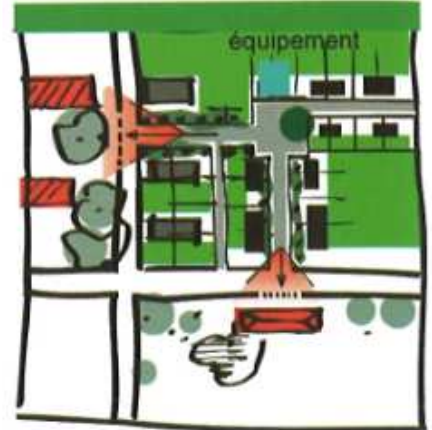


A EVITER



Une juxtaposition de quartiers : nouvelle opération introvertie qui nie le contexte (paysage et bâti)

A PREFERER



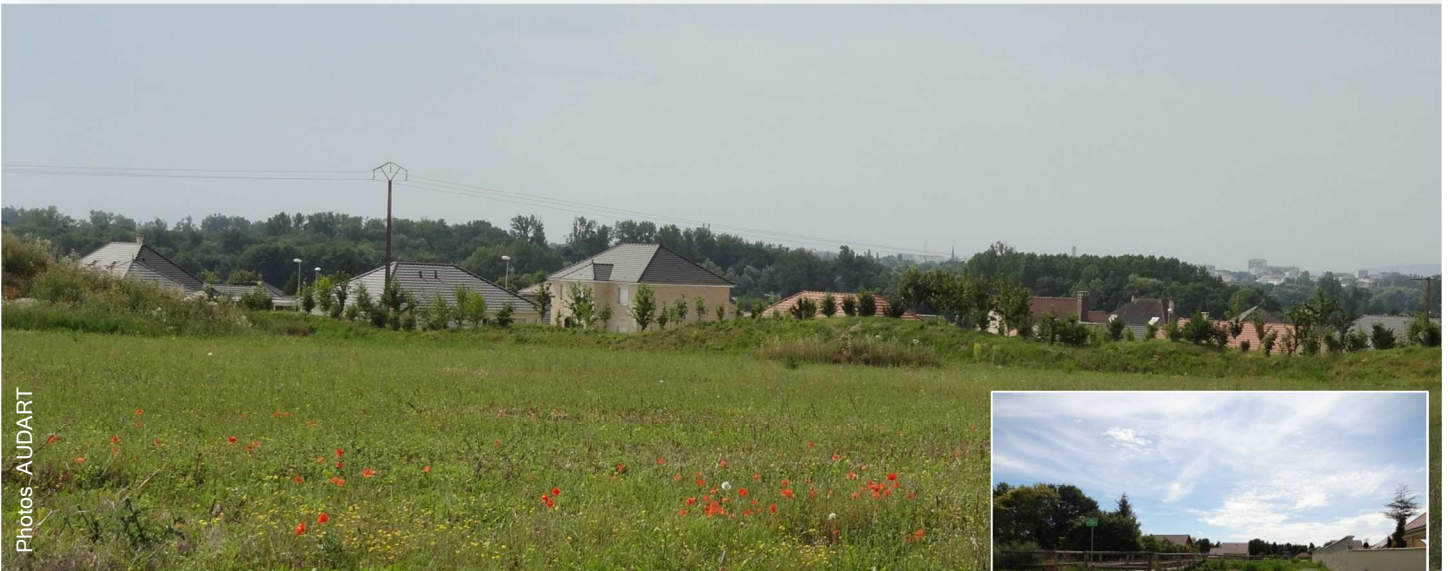
Privilégier les aménagements qui prennent en compte les éléments remarquables du site : créer des perspectives sur ces éléments (constructions ou végétal)

Exemple d'aménagement de zone d'activité favorisant le stationnement mutualisé, l'accès à des unités de tailles différentes, la qualité du front sur rue, le traitement des arrières de parcelles...

Source : Charte départementale des zones d'activités, Conseil général du Lot



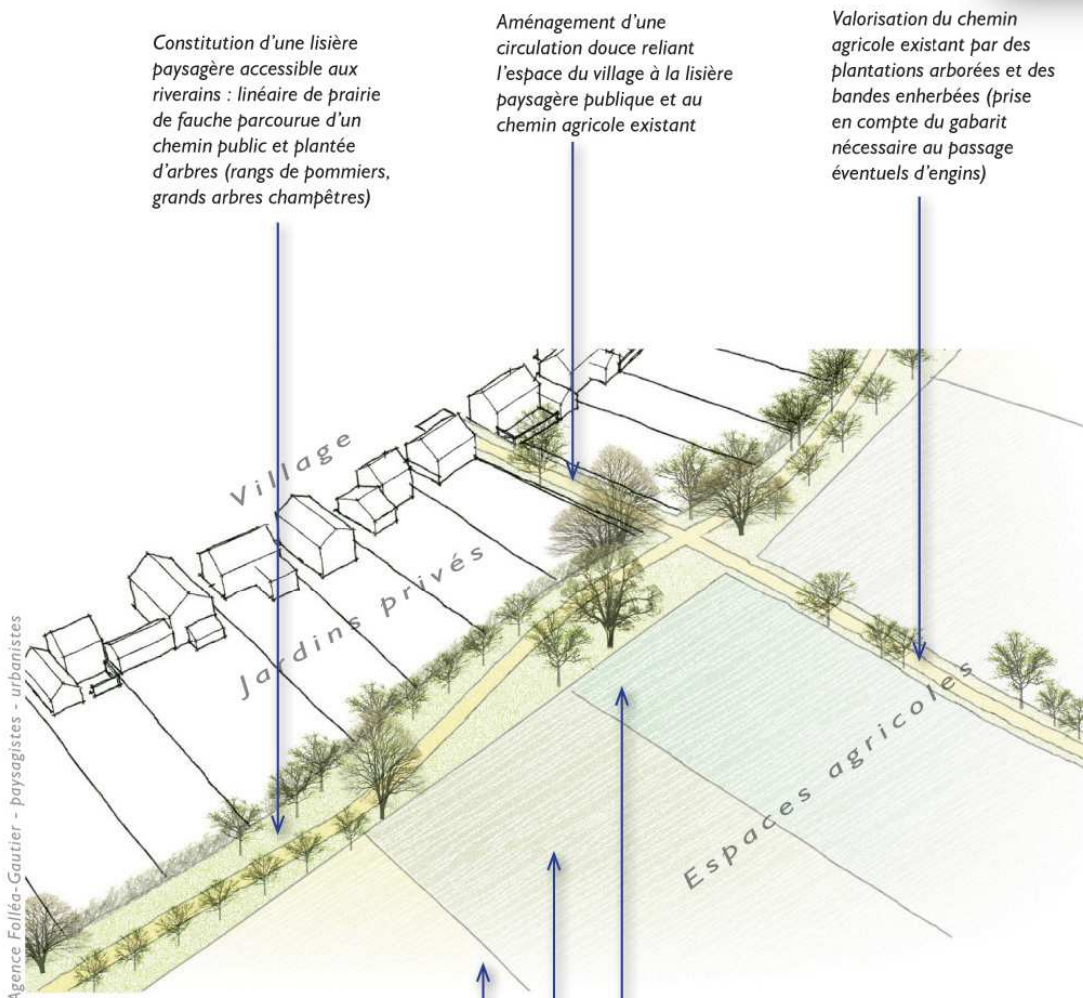
Un merlon planté en limite d'urbanisation, dont la hauteur variable permet d'assurer la perméabilité visuelle tout en créant un espace de transition avec les champs cultivés



Photos - AUDART



Aménagement d'une liaison douce en bordure de lotissement



Constitution d'une lisière paysagère accessible aux riverains : linéaire de prairie de fauche parcourue d'un chemin public et plantée d'arbres (rangs de pommiers, grands arbres champêtres)

Aménagement d'une circulation douce reliant l'espace du village à la lisière paysagère publique et au chemin agricole existant

Valorisation du chemin agricole existant par des plantations arborées et des bandes enherbées (prise en compte du gabarit nécessaire au passage éventuels d'engins)

Enrichissement du paysage agricole par la diversification des cultures sur les parcelles situées aux limites du village

Principes pour créer une transition douce entre un nouveau quartier et l'espace agricole

Source : Référentiel des Paysages de l'Aube, DDT de l'Aube

Cas n°3 :

Requalification d'une entrée de ville ou de village

Exemples

- marquer l'entrée de la ville ou du village
- valoriser l'arrivée dans la commune
- réaménager la voirie et sécuriser les circulations
- améliorer le repérage
- limiter les pollutions publicitaires

Préconisations et recommandations

- souligner les éléments bâtis ou paysagers créant un effet de porte, de seuil, de repère visuel
- séquencer le parcours, créer une entrée graduelle avec des traitements paysagers différenciés
- éviter les aménagements de voirie utilisant un vocabulaire trop routier et minéral (chicanes, terre-plein central...)
- préférer le redimensionnement des emprises pour construire la rue et l'utilisation du végétal
- faire appliquer la réglementation en matière d'affichage publicitaire voire élaborer un règlement local de publicité
- si besoin d'un mobilier urbain, choisir une esthétique adaptée à l'identité rurale, périurbaine ou urbaine de la commune, ainsi qu'une taille de mobilier adaptée à l'emprise de la voie et à son statut
- dans tous les cas, privilégier la simplicité

A EVITER

Exemple de traitement d'une entrée de village inadaptée : matériaux et végétation ornementale sans lien avec les éléments locaux créant un effet d'artificialisation

Source : Réadaptation, desserrement et rénovation des villages d'openfield en Lorraine, Mathieu Huguenin et Jean-Pierre Husson



A PREFERER

Des trottoirs enherbés, un aménagement a minima qui permet de réduire l'emprise visuelle de la voirie et renforce le caractère rural



Circulation douce séparée de la chaussée par accotement enherbé et alignement d'arbres de chaque côté de la chaussée



Un aménagement de voirie traité dans la simplicité et le respect du caractère villageois



Ici, un mobilier urbain décliné dans l'ensemble de la traversée communale, mais trop présent visuellement en entrée de ville

Réalisation

Rédaction : Claudie LEITZ
Croquis : Gaëlle VOSGIEN

AGENCE D'URBANISME, DE
DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT
DE LA REGION TROYENNE

28 boulevard Victor Hugo - BP 10106 -
10003 TROYES CEDEX
Tel : 03 25 71 88 98



Guide des paysages de la région troyenne

2012

SYNDICAT D'ETUDE, DE PROGRAMMATION ET D'AMENAGEMENT
DE LA REGION TROYENNE

Secrétariat administratif : Mairie des Noës - 10420 LES NOES-PRES-TROYES
Tel : 03 25 74 85 86

Assistance technique : 28 boulevard Victor Hugo - 10000 TROYES
Tel : 03 25 71 88 98

